



LA MAIRIE DE CREISSELS

RECRUTE

3 agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population période : janvier et février 2026

Descriptif de l'emploi :

Pour le recensement de 2026, la Commune de CREISSELS recherche trois agents recenseurs motivés.

Si vous connaissez bien notre ville et souhaitez contribuer à une mission essentielle, rejoignez-nous !

Le recensement permet de recueillir de nombreuses informations sur la population française qui sont utiles aux acteurs publics et privés pour mettre en œuvre les équipements et les infrastructures nécessaires à cette population. Sous la supervision du coordonnateur et des assistants coordonnateurs, l'agent recenseur prépare et assure les opérations de recensement sur un secteur défini de la commune :

Missions :

- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses et logements de son secteur et les faire valider par son coordonnateur, déposer un courrier informant les habitants du recensement
- Collecte des informations auprès des habitants
- Suivi du remplissage des formulaires de recensement (la complétude se fait principalement par internet)
- Vérification et transmission des données
- Tenir à jour son carnet de tournée et veiller à la progression régulière de la collecte pour respecter les délais impartis
- Rendre compte de l'avancement de son travail auprès de la coordination

Compétences attendues

- Permis B et véhicule personnel ;
- Bonne connaissance de la commune ;
- Bon relationnel et capacité à travailler en équipe ;
- Courtoisie et bonne présentation sont indispensables ;
- Discrétion et confidentialité : l'agent doit respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la confidentialité des données individuelles ;
- Être organisé et méthodique ;
- Faire preuve de persévérance et de disponibilité : mettre en œuvre tous les moyens de recherche d'informations, effectuer des visites à domicile à tout moment de la journée mais également en soirée et les week-ends et à plusieurs reprises si besoin pour rencontrer les personnes difficilement joignables ;
- Bonne maîtrise des outils numériques ;
- Bonne maîtrise du Français (parlé et écrit).

Conditions particulières

- Emploi non permanent (2 mois : janvier et février 2026)
- Formation assurée avant le lancement des opérations de recensement
- Être mobile et pouvoir se déplacer dans les différents quartiers
- Recrutement ouvert aux personnes retraitées (max 67 ans)

Candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae) à adresser avant le 31 juillet 2025 :

- Par courrier à l'attention de Monsieur Le Maire 16 rue du moulin haut 12100 CREISSELS
- Ou par courriel : accueil@creissels.fr